

TOUT COMPRENDRE SUR LA TARIFICATION

Voici quelques exemples courants d'incidents et les noms des frais qu'ils peuvent engendrer :

Type d'incident	Cas d'application des frais	Nom des frais engendrés
Rejet de prélèvement	Si un prélèvement automatique échoue en raison d'un solde insuffisant	Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
Rejet de virement permanent non exécuté	Si un virement permanent échoue en raison d'un solde insuffisant	Frais de virement permanent non exécuté
Chèques sans provision	Si vous émettez un chèque et que votre compte ne dispose pas des fonds nécessaires pour permettre son paiement	Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
		Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
		Frais suite à la notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
Compte débiteur non autorisé	Le solde de votre compte devient négatif sans que vous ayez notre accord pour utiliser un découvert. En d'autres termes, vous avez dépensé plus d'argent que ce que vous avez sur votre compte.	Agios ou intérêts débiteurs
		Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
		Frais de commission d'intervention

Tous ces frais sont directement retirés de votre compte et apparaissent sur votre relevé de compte sous l'écriture suivante :

Écriture sur le relevé	Correspondance
F. Commission d'Intervention	Frais Commission d'intervention
FRAIS VIR PER NON EXEC [référence]	Frais de virement permanent non exécuté
FRAIS PRLV IMPAYÉ SEPA [référence]	Frais de prélèvement SEPA impayé
FORFAIT CHQ REJETÉ [numéro chèque]	Forfait de chèque rejeté suivi du numéro du chèque en question
FRAIS LETTRE INFO CPTÉ DEB	Frais de lettre d'information pour un compte débiteur
FRAIS LETTRE INFO DEB RAR ou FRAIS LETTRE INFO CPTÉ DEB RAR	Frais de lettre d'information pour un compte débiteur non autorisé

Chaque année, nous vous adressons également un récapitulatif annuel qui présente une vue d'ensemble de tous les frais liés aux services de votre compte de paiement, ainsi que des intérêts que vous avez pu payer, tels que les agios, ou gagner durant cette période, incluant le remboursement de la commission d'intervention.

Retrouvez dès maintenant, votre relevé annuel dans votre espace client "Mes documents" avec vos relevés de compte.